



Le *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* est une publication électronique trimestrielle de l'AGRPC, qui vise à vous tenir au courant des récents développements. Tous les membres peuvent s'y abonner ou s'en désabonner; pour ce faire, il suffit de suivre les instructions figurant à la fin du présent numéro.

LE POINT SUR LES ACTIVITÉS PROVINCIALES

C.-B. Règlement sur le recyclage et plan du Programme

L'AGRPC a présenté un plan révisé du *Programme de reprise des médicaments* pour fins d'approbation, conformément aux exigences du Règlement sur le recyclage. Le MDE a écrit à l'AGRPC pour lui demander des précisions sur les cibles de rendement, le sommaire des questions relatives aux consultations publiques et le processus de conformité. Nous espérons que l'approbation suivra une fois que ces points auront été réglés.

MANITOBA Green Manitoba et le Règlement sur les PMD du Manitoba

Trois groupes de travail pour les PMD au Manitoba ont été constitués : piles domestiques (SPRC/ACPD), produits pharmaceutiques (AGRPC) et peinture /PMD (recyclage de produits). Comme prévu, le projet de Règlement sur la gestion des emballages et des imprimés du Manitoba a été publié en janvier pour fins de consultation en ligne à http://www.gov.mb.ca/conservation/pollutionprevention/waste/packaging_paper.html.

L'AGRPC a organisé un appel conférence avec les autres intervenants en novembre et elle a accepté de comparer le projet de règlement sur les PMD et son programme actuel et de cerner les questions de préoccupation en vue de la prochaine réunion.

ONTARIO Déchets dangereux ou déchets spéciaux municipaux (DDSM)

Le ministre a ordonné à Waste Diversion Ontario (WDO), l'organisme financé par l'industrie responsable du programme de boîtes bleues de l'Ontario, d'élaborer et de financer un programme de réacheminement des déchets dangereux ou spéciaux de résidences et de petites entreprises.

Les matières seront ajoutées au programme en trois étapes, en commençant par la peinture, les solvants, les pesticides, les piles jetables et les filtres à l'huile et les contenants utilisés. Le plan de WDO pour la première étape doit être présenté au ministre d'ici le 31 mai 2007.

Les **produits pharmaceutiques** sont inclus dans la deuxième étape du programme. WDO a tenu plusieurs réunions en janvier en vue d'exposer le processus d'élaboration des programmes de réacheminement des déchets dangereux ou des déchets spéciaux municipaux (DDSM). Le gouvernement de l'Ontario semble mettre l'accent sur le remboursement aux municipalités des frais actuels et/ou accrus de cueillette et de traitement des DDSM.

Le ministre a aussi exigé que Stewardship Ontario agisse à titre d'organisme financé par l'industrie pour le programme; cependant, la Loi autorise les gestionnaires de l'industrie à mettre en œuvre leur propre plan sous réserve d'approbation par WDO. L'AGRPC a écrit à WDO et au Ministre pour leur faire valoir qu'un programme de reprise des médicaments pourrait fonctionner en Ontario. Selon ce qu'il adviendra, nous ferons appel à votre appui afin d'aider à faire en sorte que l'AGRPC soit reconnue en Ontario comme organisme financé par l'industrie.

Pour obtenir des renseignements à jour, veuillez cliquer sur le lien suivant avec Stewardship Ontario : <http://www.stewardshipontario.ca>.

RAPPORT TRIMESTRIEL DU PROGRAMME DE REPRISE DES MÉDICAMENTS DE LA C.-B.

Voici un compte rendu du programme en Colombie-Britannique pour la période d'octobre à décembre 2006.

- Les volumes sont à la hausse de 14 % pour le trimestre par rapport à 2005. Le nombre de conteneurs reçus a augmenté de 21 % en comparaison d'il y a un an. Cumulativement pour l'année, les volumes ont augmenté de 11 % et le nombre de conteneurs, de 19,4 %.
- Dans l'ensemble, la croissance du programme de gestion dépasse les prévisions, et les exigences résultant de cette croissance devraient être de l'ordre de 25 % en 2007.
- Un chargement a été expédié à Crisallo Engineering Technologies pour fins d'incinération au cours du trimestre.

Sommaire des reprises (réel) :	T4 - 2006	CDA-2006	T4 - 2005	CDA-2005
Conteneurs expédiés aux pharmacies	421	1 868	375	1 524
Conteneurs reçus des pharmacies	433	1 708	358	1 430
Poids des produits pharmaceutiques (kg)	4,947	19,995	4 357	18 012

VARIA Annonce d'un nouveau programme fédéral relatif aux produits toxiques

Dans une tentative de contrer les plates-formes environnementales des partis de l'opposition, les Conservateurs ont annoncé un plan ciblant les produits chimiques toxiques. Le plan comprend 300 millions de dollars pour l'évaluation de 200 matières susceptibles d'être dangereuses sur le marché canadien, tirées d'une liste de 23 000 produits chimiques que le gouvernement a étudiés au cours d'une période de sept ans (étude achevée en septembre). Le gouvernement s'est engagé à réglementer les produits chimiques les plus nocifs d'ici trois ans.

Cette initiative fait suite aux inquiétudes de scientifiques au sujet des incidences sur la santé des être humains, notamment le cancer et l'infertilité, qui pourraient être liées à l'exposition à des produits chimiques industriels dont bon nombre se retrouvent dans des produits de consommation usuels. Elle vise à rendre plus stricte la réglementation des produits chimiques dans les aliments et plus sécuritaire l'élimination des produits pharmaceutiques et des produits de soins personnels, à améliorer l'étiquetage des ingrédients dans les cosmétiques et à contrôler plus étroitement les incidences possibles sur la santé.

PROCHAINES ACTIVITÉS DU BUREAU

- Les factures 2007 pour le *Programme de reprise des médicaments* ont été envoyées aux personnes-ressources ou aux responsables des comptes. Veuillez faire en sorte que ces frais minimes pour un programme crucial soient réglés. Vous pouvez toujours communiquer avec le bureau si vous avez besoin d'une copie de ces frais.
- Coordination des réponses et des réunions avec WDO concernant le programme de DDSM.
- Coordination des réunions concernant le projet de Règlement sur les PMD du Manitoba.
- Résultats du sondage visant à mesurer le degré de sensibilité et l'attitude du public à l'égard des programmes de reprise des médicaments en Colombie-Britannique et au Manitoba.

Pour s'abonner ou se désabonner :

Si vous avez reçu le présent bulletin électronique directement de l'AGRPC, c'est que votre entreprise est déjà inscrite et que vous figurez dans la liste comme personne-ressource. Pour s'abonner au *Bulletin du Programme de reprise des médicaments* ou s'en désabonner, veuillez envoyer un courriel à pcpsa@medicationsreturn.ca en y donnant les renseignements suivants :

Objet : Abonnement [ou Désabonnement]

Texte : Bulletin du Programme de reprise des médicaments;
[votre nom]; [nom de votre entreprise]; [votre adresse de courriel]

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la politique de protection des renseignements personnels de l'AGRPC, veuillez communiquer avec la directrice générale au 1-613-723-7282 (poste 240) ou consulter cette politique à http://www.medicationsreturn.ca/privacy_policy_en.php.

*****Info et rétroaction :**

L'Association pour la gestion des résidus pharmaceutiques post-consommation (AGRPC) est un organisme sans but lucratif qui a pour mandat d'élaborer des démarches harmonisées pour les programmes de reprise des médicaments au Canada. Les questions ou commentaires concernant le présent bulletin peuvent être adressés à info@medicationsreturn.ca. Le bulletin peut être transmis à toute personne intéressée.
